



Vol 8 | No 1 | Nov. 2016
fiqsante.qc.ca

le des RÉSEAU jeunes

BULLETIN DU RÉSEAU DES JEUNES
DE LA FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



DU PASSÉ AU FUTUR, LE SYNDICALISME SE CONJUGUE AU NOUS

L'année qui vient sera particulièrement importante pour la FIQ et, surtout, pour les membres qu'elle représente. La transformation des établissements en centres intégrés (universitaires) de santé et de services sociaux (CISSS/CIUSSS) entraînera des changements majeurs dans l'organisation du travail des professionnelles en soins, au quotidien, ainsi que dans les structures de la Fédération, aux paliers régional et national.

À titre de responsable politique du comité Jeunes, je suis convaincue que les jeunes membres et militantes de la FIQ ont un rôle important à jouer dans cette conjoncture particulière. Leur énergie, leur vision et leurs idées doivent influencer les grandes orientations de la Fédération de demain.

Comme le thème de cette 12^e édition du Réseau des jeunes l'exprime : d'hier à aujourd'hui, le syndicalisme, c'est vous, c'est moi, c'est nous! C'est pourquoi, toutes ensemble, nous avons profité de l'occasion pour avoir de réels échanges. Les jeunes participantes ont pu se familiariser avec le mou-

vement syndical ou approfondir leurs connaissances en la matière. Comment voyez-vous le syndicalisme aujourd'hui? Quelle est votre expérience? Quelles sont vos attentes envers votre syndicat? Voilà autant de questions qui ont alimenté la réflexion.

Je crois sincèrement que cette édition du Réseau des jeunes a su démontrer aux participantes la pertinence du mouvement syndical et l'importance de le nourrir et de l'animer en s'y impliquant, chacune à sa façon.

Marie-Claude Ouellet, responsable politique du comité Jeunes

Une génération
en santé...



Anthony Bossé, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie

QU'EST-CE QUE LA FIQ SIGNIFIE POUR VOUS?

Afin de favoriser les interactions entre les participantes et pour qu'elles puissent échanger et mieux se connaître dans une ambiance ludique, une activité de type brise-glace a été proposée par le comité Jeunes.

Ainsi, les participantes ont été invitées à écrire, sur un post-it en forme d'étoile, la réponse à la question : en un mot, qu'est-ce que la FIQ signifie pour vous? À tour de rôle, elles se sont ensuite levées afin d'indiquer, haut et fort, le mot choisi.



Marie-Pier Guay, CIUSSS de la Capitale-Nationale



POURQUOI LES SYNDICATS EN 2016?

Pour mieux comprendre l'importance du mouvement syndical en 2016, les participantes ont visionné une vidéo des années 1960 dans laquelle René Lévesque, alors ministre sous le gouvernement Lesage, explique pourquoi la mise en commun des intérêts des travailleur-euse-s contribue à maintenir un équilibre entre la puissance des employeurs et les salarié-e-s des entreprises.

Monsieur Lévesque rappelle que cet équilibre est seulement possible dans la mesure où l'État joue son rôle en contribuant à la réduction des inégalités entre les deux parties. Les grandes batailles menées par les syndicats sont souvent à l'origine des lois réduisant les inégalités. Ainsi, l'adoption à cette époque de la loi sur le salaire minimum, du Code du travail et de la Loi sur les accidents du travail a permis de diminuer les écarts entre les travailleur-euse-s et les employeurs, en garantissant un meilleur salaire, une plus grande sécurité et une plus grande dignité pour les travailleur-euse-s. Les participantes du Réseau des jeunes ont donc pu faire le constat que les batailles collectives sont toujours pertinentes en 2016 et que rien n'est acquis.



Jean-Noël Grenier, professeur agrégé,
Département des relations industrielles, Université
Laval

LE SYNDICALISME QUÉBÉCOIS À LA CROISÉE DES CHEMINS

Jean-Noël Grenier a proposé aux participantes du Réseau une conférence fort appréciée, au cours de laquelle il a démontré que le mouvement syndical québécois est à la « croisée des chemins ».

En effet, le mouvement syndical fait face à de nombreux défis depuis quelques années. Par exemple, il y a de plus en plus de pression pour déréglementer le marché du travail, l'abolition de la formule Rand est demandée par plusieurs et on assiste à une désyndicalisation croissante au sein des entreprises.

De plus, le mouvement syndical est confronté à un clivage, à une division des opinions entre les jeunes et les moins jeunes. On observe une certaine tendance à individualiser le rapport avec le travail au détriment du collectif. Les États et les politiques publiques sont nettement moins favorables à la syndicalisation qu'avant.

Pour affronter ces nouveaux défis et se renouveler, l'action syndicale doit s'inscrire dans une perspective proactive et suggérer des alternatives. Il importe de

poursuivre la bataille pour contrer la privatisation des services publics, maintenir et augmenter la qualité des emplois et dénoncer les modes de gestion favorisant l'individualisation, la surcharge et la précarité.

Sans contredit, le plus grand défi du mouvement syndical est d'accroître la participation et de susciter l'engagement des membres à la vie syndicale. Les jeunes doivent prendre leur place afin d'influencer leur organisation syndicale et faire en sorte qu'elle leur ressemble. Cette implication doit se faire au niveau local et pas nécessairement au sein des structures ou selon les façons de faire habituelles.

Pour conclure, monsieur Grenier réitère l'importance de s'engager et de prendre la parole, car il en va de l'avancement des droits des travailleur-euse-s.





Diane Brassard, conseillère syndicale, service Organisation syndicale

UN VOTE À GAGNER

Le service Organisation syndicale a profité du Réseau des jeunes pour rencontrer les participantes, parcourir avec elles un brin d'histoire et rappeler les tenants et aboutissants du vote à venir dans le réseau de la santé.

La Loi 10 qui crée les CISSS et les CIUSSS, tout comme les lois 25 et 30 adoptées en 2003, entraînent la fusion des accréditations syndicales au sein d'un établissement et forcent la tenue d'un vote par catégories de salarié-e-s. Il y a quatre catégories de salarié-e-s au sein d'un établissement de santé et les professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires font partie de la catégorie 1.

La période de vote se tiendra du 30 janvier au 24 février 2017. Le bulletin de vote sera transmis par la poste au domicile des salarié-e-s. Le syndicat ayant obtenu le plus de votes se verra désigné pour représenter les salarié-e-s de la catégorie concernée.

Il est indéniable que la FIQ est le choix numéro un pour représenter les professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires de la catégorie 1, dans tous les

CISSS/CIUSSS du Québec. En plus d'être la plus influente en matière de santé, la FIQ est la seule organisation composée à 100 % de professionnelles en soins. C'est donc elle qui détient la plus grande expertise quant aux différents milieux de travail des professionnelles en soins. Lors des deux dernières rondes de négociations, elle a su obtenir des gains importants et significatifs pour toutes les professionnelles en soins.

Diane Brassard a terminé son allocution en abordant la question des assurances, de la cotisation syndicale et du dossier de l'équité salariale. Elle a également rappelé qu'il est crucial que les professionnelles en soins exercent leur droit de vote entre le 30 janvier et le 24 février prochain, afin d'être représentées par une organisation qui leur ressemble, qui est 100 % professionnelles en soins.





De gauche à droite : Sara Caron-Guay, conseillère syndicale, service Éducation-Animation, Marie-Pier Tremblay, infirmière, Élane Trottier, inhalothérapeute retraitée et militante, Brigitte Fauteux, infirmière retraitée et militante

LE PARCOURS INSPIRANT DE QUATRE MILITANTES DE LA FIQ

Il existe plusieurs façons de s'impliquer et de s'engager au sein de son organisation syndicale. Ainsi, les quatre invitées du panel *Pourquoi et comment s'impliquer syndicalement?* ont partagé leurs expériences avec l'ensemble des participantes du Réseau. Elles ont eu des parcours différents, mais il n'en demeure pas moins qu'elles ont le sentiment d'avoir contribué, chacune à leur manière, à améliorer les conditions de travail des professionnelles en soins et à mettre à l'avant-scène certains enjeux cruciaux pour la société.

Les participantes du Réseau ont d'ailleurs eu l'opportunité de continuer les échanges avec les panélistes lors du 5 à 7 qui a suivi.

INTRODUCTION À LA VIE SYNDICALE

À la FIQ, plusieurs formations sur différents thèmes sont offertes aux militantes. Les participantes du Réseau des jeunes ont eu la chance de recevoir un extrait de la formation « Initiation à la vie syndicale », première formation diffusée aux militantes qui s'impliquent à la FIQ.

Les personnes présentes connaissaient sans doute déjà quelques rouages de la Fédération. Cependant, à l'aube d'une période de vote, il est toujours bon de se rafraîchir la mémoire afin d'être en mesure de voter en toute connaissance de cause. Cet extrait de formation offrait donc un récapitulatif de l'histoire de la Fédération ainsi qu'une brève présentation de ses valeurs, sa démocratie et ses services.





LE RALLYE DES JEUNES

Au Réseau des jeunes, le rallye est une formule qui a fait ses preuves pour permettre aux participantes d'assimiler les concepts abordés lors des différentes présentations.

Voici quelques-unes des questions auxquelles elles ont eu à répondre et leur réponse :

À quel moment se tiendra le vote pour choisir mon syndicat ?

- a) Le dimanche 20 novembre 2016
- b) Du 22 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017
- c) Le 29 février 2017
- d) Du 30 janvier au 24 février 2017

b) Vrai, puisque de toute façon, tout se passe à Montréal et à Québec.

c) Faux, la FIQ a des bureaux régionaux dans 6 régions du Québec, en plus de ceux de Montréal et de Québec.

d) Vrai, puisque les personnes vivant en région n'ont jamais de problèmes.

Réponse : c

Réponse : d

Les services de la FIQ sont uniquement offerts à Montréal et à Québec

a) Vrai, puisqu'il s'agit des plus grandes villes au Québec.

Vrai ou faux? La FIQ est la seule organisation syndicale à rembourser, pour ses membres, 100 % des frais d'expertise médicale dans les dossiers d'assurance salaire et d'accident du travail?

Réponse : vrai



Generation

